



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Entreprises

Question écrite n° 16801

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur sur un probleme auquel est confrontee une entreprise des Ardennes et qui lui semble avoir une dimension nationale. L'entreprise en question est une unite de production en estampage du groupe AFE. Elle est situee a Montherme. La direction de l'entreprise evoque de graves difficultes pour s'approvisionner en acier, qui est la matiere premiere de cette PME, sous-traitante pour les grands groupes automobiles ainsi que pour la SNCF. Face a ce probleme, elle se retourne contre les salaries en imposant du chomage partiel et en envisageant une modification de la periode de conges qui serait avancee d'une semaine. Le carnet de commandes est exceptionnellement bon et l'inquietude existe meme quant a la tenue des delais de fabrication. D'autres entreprises ardennaises en forge et estampages eprouveraient les memes difficultes d'approvisionnement en acier. Ce phenomene serait moins handicapant pour ces dernieres qui se seraient constitue des stocks de matieres premieres. Autrement dit, elles auraient mis en mouvement une politique de gestion de l'acier permise par leurs capacites financieres. Il semble que les groupes siderurgiques exerceraient des pressions, par limitation des productions, pour obtenir une revision a la hausse de leurs prix de vente. Parallelement, ils privilegieraient leurs exportations vers les USA. Au-dela de ces elements qui meriteraient confirmation, ne convient-il pas de s'interroger sur ce que pourrait etre l'insuffisance des capacites de production telles qu'elles resultent des differents plans de restructuration de la siderurgie. C'est d'ailleurs ce que laisse entendre la direction de l'usine de Montherme elle-meme. C'est pourquoi il lui demande comment il envisage d'intervenir sur le probleme de l'approvisionnement de la France en acier et, par consequent, sur celui de l'etat et des capacites des outils de production siderurgique.

Texte de la réponse

Le secteur de la forge-estampage s'est effectivement trouve confronte, dans le courant du premier semestre 1994, sur l'ensemble du marche europeen, a un probleme d'approvisionnement en aciers allies en raison de la reprise de la demande du secteur automobile et de la faiblesse des stocks initiaux de la profession. Les services du ministere de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur ont appele l'attention des siderurgistes nationaux sur cette situation qui temoigne de l'importance de la reprise. Ceux-ci ont pris la mesure de l'accroissement de la demande en accelerant le rythme de la production d'aciers allies consommes par l'industrie de la forge et de l'estampage et, de facon encore plus sensible, celui des livraisons a leur clientele. Il est donc vraisemblable que les tensions generees tant par la reprise de l'activite des forgerons-estampeurs que par la demande transitoire liee a la reconstitution des stocks devraient se resorber progressivement sans qu'il y ait eu de penurie. Les capacites de production de la siderurgie europeenne demeurent en effet fondamentalement excedentaires et ont montre a la fin des annees 1980 qu'elles permettaient de faire face a une demande forte et soutenue. Les delais et difficultes evoques correspondent donc davantage a un probleme conjoncturel qu'a un defaut structurel au niveau de l'offre en acier.

Données clés

Auteur : [Mme Jacquaint Muguette](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16801

Rubrique : Siderurgie

Ministère interrogé : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juillet 1994, page 3653

Réponse publiée le : 24 octobre 1994, page 5312